

Une peine d'amour

C'est une peine d'amour qui a fait couler les larmes de notre première ministre, Pauline Marois. C'est une histoire d'amour qui l'a portée au sommet de notre destinée. Amour du pays, de notre peuple et de notre langue française, amour de son équipe, de l'égalité des sexes, de la droiture et du travail rigoureux. Cet amour, nous tous et toutes qui avons cru en elle et l'avons accompagnée, encouragée, lui rendons avec tout le respect dû à son courage et sa détermination. Ce n'est qu'un au revoir chère Pauline. Un jour, le Québec se souviendra.

Sylvia Pelletier-Gravel
Gatineau

Des bungalows condamnés à disparaître?

Nous avons appris lors de la rencontre du Conseil d'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-rouge du 14 avril que l'arrêt de mort des bungalows semblait avoir été signé. La conseillère de

l'équipe Labeaume, Anne Corriveau, nous a mentionné que ce style d'habitation était désuet, mal isolé et que de toute façon la nouvelle génération préférerait les cinémas maison que d'aller dehors... Pour notre part, nous avons acheté un bungalow dans Sillery qui nécessitait des travaux. Nous l'avons rénové tranquillement et avons bénéficié du programme Rénoclimat s'adressant aux propriétaires d'habitations qui souhaitent rénover leur habitation pour en améliorer l'efficacité énergétique. Nous avons donc refait l'isolation. Il n'est donc plus mal isolé. Nous avons également profité d'un crédit d'impôt en 2009 afin de faire refaire nos fenêtres. Notre nouveau premier ministre a également fait mention durant les élections qu'il envisageait la possibilité de remettre ce crédit d'impôt en vigueur. Malheureusement, nous ne pourrions pas en profiter car les promoteurs et la Ville ont décidé pour nous qu'il ne valait plus la peine d'investir dans notre bungalow. Ce qui fait que si une bonne proportion des propriétaires de bungalows pensent comme moi, le marché de la rénovation domiciliaire risque de piquer du nez dans les prochaines années. L'achat d'un bungalow a été une bonne option pour nous.

Durant nos premières années d'achat, nous avions un locataire qui logeait dans notre sous-sol, ce qui nous permettait d'amortir une partie de notre hypothèque et des coûts de rénovation. Ce type d'habitation peut également être rénové de plusieurs façons (bigénérationnel, rehaussement, etc.); je ne suis pas sûre que ce sera le cas des maisons contemporaines actuelles. Les bungalows sont également une solution avantageuse pour la population vieillissante, qui a, avec ce type d'habitation, tout sur un seul plancher. Le gouvernement encourage également les personnes vieillissantes à rester chez eux par le crédit d'impôt pour le maintien à domicile. Mais peut-être que la conseillère Corriveau préfère ces personnes en foyer, fatiguées d'avoir été harcelées par les promoteurs... On veut rajeunir Sillery pour le maintien des commerces sur Maguire, mais il semble que le modèle adopté pour l'instant soit celui de l'exclusion... On ne peut pas dire que les maisons construites actuellement par les promoteurs et vendues à partir de 750 000 \$ soient vraiment abordables pour les jeunes. Le bungalow ... et avec un terrain en plus!

Sylvain Turbis
Québec